

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 20 novembre 2017

INFORMATION MEDIAS

Entretien avec M. Jean Jacques POURTEAU, Délégué à l'Outre-Mer à la direction générale de l'Agence française pour la biodiversité (AFB)

M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République, s'est entretenu avec M. Jean Jacques POURTEAU, Délégué à l'Outre-Mer à la direction générale de l'Agence française pour la biodiversité (AFB).

Il était accompagné de M. François GAUTHIEZ, Directeur de l'appui aux politiques publiques de l'Agence française pour la biodiversité et de Mme Pascale SALAÛN, Chef de l'antenne de Polynésie française.

L'Agence française pour la biodiversité est un établissement public du ministère de la Transition écologie et solidaire.

Anciennement Agence des aires marines protégées, l'antenne locale de l'Agence française pour la biodiversité intervient en appui aux politiques publiques mises en œuvre par les collectivités de Polynésie française, son action porte dans trois domaines : la gestion intégrée des zones côtières (GIZC), la sensibilisation à la gestion efficace du réseau des aires marines protégées, la valorisation des connaissances relatives au milieu marin, la gestion et restauration des milieux marins.



De gauche à droite : M. Jean Jacques POURTEAU, M. François GAUTHIEZ, M. René BIDAL et Mme Pascale SALAÛN

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr